



Rogers Communications Inc.

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES
(non audité)**

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018

Rogers Communications Inc.**États consolidés résumés intermédiaires du résultat net**

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, non audité)

	Note	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
		2019	2018	2019	2018
Produits	4	3 754	3 769	11 121	11 158
Charges opérationnelles					
Coûts opérationnels	5	2 042	2 149	6 439	6 696
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		627	558	1 850	1 647
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles		–	(5)	–	(16)
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	6	42	47	101	116
Charges financières	7	215	176	610	588
Autres charges (produits)	8	16	15	2	(6)
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat		812	829	2 119	2 133
Charge d'impôt sur le résultat		219	235	544	576
Bénéfice net de la période		593	594	1 575	1 557
Bénéfice par action					
De base	9	1,16 \$	1,15 \$	3,07 \$	3,02 \$
Dilué	9	1,14 \$	1,15 \$	3,05 \$	3,01 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires en font partie intégrante.

Rogers Communications Inc.
États consolidés résumés intermédiaires du résultat global

(en millions de dollars canadiens, non audité)

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	2019	2018	2019	2018
Bénéfice net de la période	593	594	1 575	1 557
Autres éléments du résultat global :				
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat net				
Placements dans des instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAÉRG »)				
Augmentation (diminution) de la juste valeur	202	(7)	638	(428)
(Charge) recouvrement d'impôt sur le résultat connexe	(27)	2	(87)	58
Placements dans des instruments de capitaux propres évalués à la JVAÉRG	175	(5)	551	(370)
Éléments pouvant être par la suite reclassés dans le résultat net				
Instruments dérivés utilisés comme couvertures de flux de trésorerie				
Profit latent (perte latente) lié(e) à la juste valeur des instruments dérivés	653	(132)	319	118
Reclassement (du profit) de la perte sur les dérivés liés à la dette dans le bénéfice net	(114)	135	262	(249)
Reclassement (du profit) de la perte sur les dérivés liés aux dépenses dans le bénéfice net ou les immobilisations corporelles	(17)	–	(51)	5
Reclassement des intérêts courus dans le bénéfice net	(11)	(10)	(35)	(33)
(Charge) recouvrement d'impôt sur le résultat connexe	(102)	14	(62)	5
Instruments dérivés utilisés comme couvertures de flux de trésorerie	409	7	433	(154)
Quote-part des autres éléments du résultat global au titre des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, après impôt	1	(5)	(5)	5
Autres éléments du résultat global de la période	585	(3)	979	(519)
Résultat global de la période	1 178	591	2 554	1 038

Les notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires en font partie intégrante.

Rogers Communications Inc.

États consolidés résumés intermédiaires de la situation financière

(en millions de dollars canadiens, non audité)

	Note	Au 30 septembre 2019	Au 1 ^{er} janvier 2019 (voir note 2)	Au 31 décembre 2018
Actifs				
Actifs courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie		262	405	405
Débiteurs		2 097	2 259	2 259
Stocks		393	466	466
Partie courante des actifs sur contrat		1 154	1 052	1 052
Autres actifs courants		472	413	436
Partie courante des instruments dérivés	10	129	270	270
Total des actifs courants		4 507	4 865	4 888
Immobilisations corporelles		13 661	13 261	11 780
Immobilisations incorporelles	11	8 893	7 205	7 205
Placements	12	2 744	2 134	2 134
Instruments dérivés	10	1 639	1 339	1 339
Actifs sur contrat		488	535	535
Autres actifs à long terme		207	132	132
Goodwill		3 923	3 905	3 905
Total des actifs		36 062	33 376	31 918
Passifs et capitaux propres				
Passifs courants				
Emprunts à court terme	13	1 708	2 255	2 255
Créditeurs et charges à payer		2 572	2 997	3 052
Impôt sur le résultat à payer		129	177	177
Autres passifs courants		114	132	132
Passifs sur contrat		166	233	233
Partie courante de la dette à long terme	14	1 400	900	900
Partie courante des obligations locatives	15	219	190	–
Partie courante des instruments dérivés	10	3	87	87
Total des passifs courants		6 311	6 971	6 836
Provisions		37	35	35
Dette à long terme	14	14 879	13 390	13 390
Instruments dérivés	10	11	22	22
Obligations locatives	15	1 435	1 355	–
Autres passifs à long terme		445	546	546
Passifs d'impôt différé		3 301	2 901	2 910
Total des passifs		26 419	25 220	23 739
Capitaux propres	16	9 643	8 156	8 179
Total des passifs et des capitaux propres		36 062	33 376	31 918
Événements postérieurs à la date de clôture	16			
Passifs éventuels	19			

Les notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires en font partie intégrante.

Rogers Communications Inc.
États consolidés résumés intermédiaires des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions, non audité)

Période de neuf mois close le 30 septembre 2019	Actions de catégorie A avec droit de vote		Actions de catégorie B sans droit de vote		Résultats non distribués	Réserve au titre des placements évalués à la JVAÉRG	Réserve de couverture	Réserve au titre des placements dans des titres de capitaux propres	Total des capitaux propres
	Montant	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Nombre d'actions (en milliers)					
Soldes au 31 décembre 2018	71	111 155	406	403 657	7 182	636	(125)	9	8 179
Ajustements liés à l'adoption de l'IFRS 16 (voir note 2)	–	–	–	–	(23)	–	–	–	(23)
Soldes au 1 ^{er} janvier 2019 (voir note 2)	71	111 155	406	403 657	7 159	636	(125)	9	8 156
Bénéfice net de la période	–	–	–	–	1 575	–	–	–	1 575
Autres éléments du résultat global									
Placements évalués à la JVAÉRG, après impôt	–	–	–	–	–	551	–	–	551
Instruments dérivés comptabilisés comme des couvertures, après impôt	–	–	–	–	–	–	433	–	433
Quote-part attribuable aux placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, après impôt	–	–	–	–	–	–	–	(5)	(5)
Total des autres éléments du résultat global	–	–	–	–	–	551	433	(5)	979
Résultat global de la période	–	–	–	–	1 575	551	433	(5)	2 554
Reclassement par suite de la sortie de placements évalués à la JVAÉRG dans les résultats non distribués	–	–	–	–	16	(16)	–	–	–
Transactions avec les actionnaires inscrites directement dans les capitaux propres									
Rachat d'actions de catégorie B sans droit de vote	–	–	(4)	(4 273)	(294)	–	–	–	(298)
Dividendes déclarés	–	–	–	–	(769)	–	–	–	(769)
Actions ayant changé de catégorie	–	(1)	–	1	–	–	–	–	–
Total des transactions avec les actionnaires	–	(1)	(4)	(4 272)	(1 063)	–	–	–	(1 067)
Soldes au 30 septembre 2019	71	111 154	402	399 385	7 687	1 171	308	4	9 643

Période de neuf mois close le 30 septembre 2018	Actions de catégorie A avec droit de vote		Actions de catégorie B sans droit de vote		Résultats non distribués	Réserve au titre des placements évalués à la JVAÉRG	Réserve de couverture	Réserve au titre des placements dans des titres de capitaux propres	Total des capitaux propres
	Montant	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Nombre d'actions (en milliers)					
Soldes au 1 ^{er} janvier 2018	72	112 407	405	402 403	6 070	1 013	(63)	(5)	7 492
Bénéfice net de l'exercice	–	–	–	–	1 557	–	–	–	1 557
Autres éléments du résultat global									
Placements évalués à la JVAÉRG, après impôt	–	–	–	–	–	(370)	–	–	(370)
Instruments dérivés comptabilisés comme des couvertures, après impôt	–	–	–	–	–	–	(154)	–	(154)
Quote-part attribuable aux placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, après impôt	–	–	–	–	–	–	–	5	5
Total des autres éléments du résultat global	–	–	–	–	–	(370)	(154)	5	(519)
Résultat global de la période	–	–	–	–	1 557	(370)	(154)	5	1 038
Transactions avec les actionnaires inscrites directement dans les capitaux propres									
Dividendes déclarés	–	–	–	–	(741)	–	–	–	(741)
Actions émises à l'exercice d'options sur actions	–	–	–	2	–	–	–	–	–
Actions ayant changé de catégorie	(1)	(1 252)	1	1 252	–	–	–	–	–
Total des transactions avec les actionnaires	(1)	(1 252)	1	1 254	(741)	–	–	–	(741)
Soldes au 30 septembre 2018	71	111 155	406	403 657	6 886	643	(217)	–	7 789

Les notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires en font partie intégrante.

Rogers Communications Inc.
Tableaux consolidés résumés intermédiaires des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens, non audité)

	Note	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
		2019	2018	2019	2018
Activités opérationnelles					
Bénéfice net de la période		593	594	1 575	1 557
Ajustements visant à rapprocher le bénéfice net et les entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles					
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		627	558	1 850	1 647
Amortissement des droits de diffusion		17	9	58	39
Charges financières	7	215	176	610	588
Charge d'impôt sur le résultat		219	235	544	576
Cotisations au titre des avantages postérieurs à l'emploi, déduction faite des charges		33	31	(82)	(38)
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles		–	(5)	–	(16)
Variation nette des soldes des actifs sur contrat		(26)	(74)	(55)	(168)
Autres		5	20	65	15
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, l'impôt sur le résultat payé et les intérêts payés		1 683	1 544	4 565	4 200
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel	20	(57)	77	(279)	(72)
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles avant l'impôt sur le résultat payé et les intérêts payés		1 626	1 621	4 286	4 128
Impôt sur le résultat payé		(99)	(125)	(345)	(316)
Intérêts payés		(222)	(192)	(581)	(575)
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles		1 305	1 304	3 360	3 237
Activités d'investissement					
Dépenses d'investissement	20	(657)	(700)	(2 016)	(1 962)
Entrées de droits de diffusion		(15)	(16)	(29)	(28)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux dépenses d'investissement et aux immobilisations incorporelles		(63)	(37)	(144)	(232)
Acquisitions et autres transactions stratégiques, déduction faite de la trésorerie acquise	11	–	–	(1 731)	–
Autres		11	5	1	16
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement		(724)	(748)	(3 919)	(2 206)
Activités de financement					
(Remboursements sur les) produit tiré des emprunts à court terme, montant net	13	(311)	(255)	(523)	252
Émissions de (remboursements sur les) titres d'emprunt à long terme, montant net	14	–	–	2 276	(823)
(Paiements versés) produit reçu au règlement de dérivés liés à la dette et de contrats à terme, montant net	10	(22)	16	(126)	362
Remboursements de principal des obligations locatives	15	(45)	–	(124)	–
Coûts de transaction engagés	14	–	(2)	(33)	(18)
Rachat d'actions de catégorie B sans droit de vote	16	(89)	–	(294)	–
Dividendes payés		(256)	(247)	(760)	(741)
(Sorties) entrées de trésorerie liées aux activités de financement		(723)	(488)	416	(968)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(142)	68	(143)	63
Trésorerie et équivalents de trésorerie (avances bancaires) à l'ouverture de la période		404	(11)	405	(6)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période		262	57	262	57

Les notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires en font partie intégrante.

NOTE 1 : NATURE DE L'ENTREPRISE

Rogers Communications Inc. est une société canadienne diversifiée dans les communications et les médias. La quasi-totalité de nos activités et de nos ventes ont lieu au Canada. RCI est constituée en personne morale au Canada et son siège social est situé au 333 Bloor Street East, Toronto (Ontario) M4W 1G9. Les actions de RCI sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (TSX : RCI.A et RCI.B) et de la New York Stock Exchange (NYSE : RCI).

Les termes « nous », « notre », « nos », « Rogers », « Rogers Communications » et la « Société » désignent Rogers Communications Inc. et ses filiales. Le terme « RCI » s'entend de l'entité juridique Rogers Communications Inc., à l'exclusion de ses filiales. Rogers détient également des participations dans divers placements et entreprises.

Nous présentons nos résultats d'exploitation selon trois secteurs. Le tableau suivant présente chacun de ces secteurs ainsi que la nature de leurs activités :

Secteur	Activités principales
Sans-fil	Activités de télécommunications sans fil destinées aux entreprises et aux consommateurs canadiens.
Cable	Activités de télécommunications par câble, y compris les services d'accès Internet, de télévision, de téléphonie et de domotique pour les entreprises et les consommateurs canadiens, et connectivité réseau offerte au moyen de nos actifs liés au réseau de fibre optique et aux centres de données afin de prendre en charge un éventail de services de transmission de la voix et des données, de réseautage, d'hébergement et d'infonuagique pour les marchés des entreprises, des entités du secteur public et des fournisseurs de services de télécommunications de gros.
Media	Portefeuille diversifié de propriétés de médias qui comprend des activités de divertissement et de médias sportifs, de télédiffusion, de radiodiffusion, de chaînes spécialisées, de magasinage multiplateforme et de médias numériques.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, Sans-fil et Cable étaient exploités par notre filiale en propriété exclusive Rogers Communications Canada Inc. (« RCCI ») et certaines autres filiales en propriété exclusive. Le secteur Media était exploité par notre filiale en propriété exclusive Rogers Media Inc. et ses filiales.

Nos résultats opérationnels sont assujettis à des fluctuations saisonnières qui ont une incidence significative sur les résultats d'un trimestre à l'autre. Par conséquent, les résultats d'un trimestre ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats d'un trimestre ultérieur. Ces fluctuations sont décrites à la note 1 de nos états financiers consolidés audités annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 (les « états financiers de 2018 »).

Déclaration de conformité

Nous avons établi nos états financiers consolidés résumés intermédiaires pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019 (les « états financiers intermédiaires du troisième trimestre de 2019 ») selon la Norme comptable internationale IAS 34, *Information financière intermédiaire*, telle qu'elle est publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), et conformément aux méthodes comptables et aux méthodes d'application employées pour nos états financiers de 2018, à l'exception des nouvelles méthodes comptables adoptées le 1^{er} janvier 2019, qui sont décrites à la note 2. Les présents états financiers intermédiaires du troisième trimestre de 2019 ont été approuvés par le conseil d'administration de RCI, le 22 octobre 2019.

NOTE 2 : PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation

Les notes incluses dans les présents états financiers intermédiaires du troisième trimestre de 2019 ne reflètent que les transactions et changements importants survenus au cours de la période de neuf mois écoulée depuis le 31 décembre 2018, date de clôture du dernier exercice, et elles ne contiennent pas toutes les informations qui doivent être présentées dans les états financiers annuels aux termes des Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards ou les « IFRS ») publiées par l'IASB. Les états financiers intermédiaires du troisième trimestre de 2019 doivent être lus en parallèle avec les états financiers de 2018.

Tous les montants en dollars sont exprimés en monnaie canadienne, sauf indication contraire.

Nouvelles normes comptables

IFRS 16, Contrats de location (l'« IFRS 16 »)

Au 1^{er} janvier 2019, nous avons adopté l'IFRS 16, qui annule et remplace les normes comptables antérieures visant les contrats de location, notamment l'IAS 17, *Contrats de location* (l'« IAS 17 ») et l'IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location* (l'« IFRIC 4 »).

L'IFRS 16 a instauré un modèle unique de comptabilisation pour les preneurs. Un preneur doit comptabiliser, dans son état de la situation financière, un actif au titre du droit d'utilisation, qui représente son droit d'utiliser l'actif loué sous-jacent, et une obligation locative, qui représente son obligation de faire des paiements de location. Par suite de l'adoption de l'IFRS 16, nous avons comptabilisé une augmentation considérable des actifs et des passifs dans notre état consolidé de la situation financière, ainsi qu'une baisse des coûts opérationnels (rendant compte du retrait des charges au titre des contrats de location), une augmentation des amortissements (occasionnée par l'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation), et une hausse des charges financières (imputable à l'accroissement de l'obligation locative). Pour les bailleurs, le traitement comptable reste pratiquement le même qu'aux termes de l'IAS 17.

Nous avons adopté l'IFRS 16 en comptabilisant l'effet cumulatif de la première application à titre d'ajustement des résultats non distribués dans les capitaux propres le 1^{er} janvier 2019. Nous n'avons pas retraité les chiffres comparatifs de 2018. Lors de la transition, nous nous sommes prévalus de la mesure de simplification prévoyant qu'en tant que preneur, nous pouvions maintenir nos évaluations de contrats de location faites selon l'IAS 17 et l'IFRIC 4 pour les contrats existants. Par conséquent, la définition d'un contrat de location de l'IFRS 16 n'a été appliquée qu'aux contrats conclus ou modifiés après le 1^{er} janvier 2019.

Dans le cas des contrats de location qui avaient été classés en tant que contrats de location simple aux termes de l'IAS 17, les obligations locatives, au moment de la transition, ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers restants, déterminée à l'aide du taux d'emprunt marginal connexe au 1^{er} janvier 2019. De façon générale, les actifs au titre de droits d'utilisation, au moment de la transition, ont été évalués au montant des obligations locatives correspondantes, ajusté du montant des loyers payés d'avance ou à payer relativement au contrat de location en question. Dans le cas de certains contrats de location à l'égard desquels l'information se trouve facilement, nous avons choisi d'évaluer les actifs au titre de droits d'utilisation à leur valeur comptable comme si l'IFRS 16 avait été appliquée depuis la date de début du contrat de location selon le taux d'emprunt marginal connexe pour la durée résiduelle du contrat de location au 1^{er} janvier 2019.

Lorsque nous avons appliqué l'IFRS 16 à des contrats de location antérieurement classés en tant que contrats de location simple, nous nous sommes prévalus des mesures de simplification suivantes :

- appliquer un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires;
- exclure les coûts directs initiaux de l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation au 1^{er} janvier 2019;
- utiliser des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options d'achat, de prolongation ou de résiliation;
- nous appuyer sur l'évaluation faite en appliquant l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, au 31 décembre 2018, pour déterminer si des contrats sont déficitaires au lieu d'effectuer un test de dépréciation des actifs au titre de droits d'utilisation.

Nous avons choisi de ne pas séparer les composantes non locatives fixes des composantes locatives, mais plutôt de comptabiliser chaque composante locative et les composantes non locatives fixes qui s'y rattachent comme une seule composante de nature locative. Nous ne nous sommes pas prévalus des exemptions relatives à la comptabilisation des contrats de location à court terme ou de faible valeur au moment de la transition; cependant, nous pourrions choisir dans l'avenir de nous prévaloir des exemptions relatives à la comptabilisation : catégorie par catégorie pour les nouvelles catégories de contrats à court terme et contrat par contrat pour les contrats de faible valeur.

Il n'y a pas eu d'incidences importantes dans le cas des contrats de location pour lesquels nous sommes le bailleur.

Rapprochement de l'état consolidé résumé de la situation financière au 1^{er} janvier 2019

Le tableau ci-dessous présente l'effet de la transition à l'IFRS 16 sur notre état consolidé résumé de la situation financière au 1^{er} janvier 2019.

(en millions de dollars)	Note	Chiffres présentés au 31 décembre 2018	Effet de la transition à l'IFRS 16	Après la transition au 1 ^{er} janvier 2019
Actifs				
Actifs courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie		405	–	405
Débiteurs		2 259	–	2 259
Stocks		466	–	466
Partie courante des actifs sur contrat		1 052	–	1 052
Autres actifs courants		436	(23)	413
Partie courante des instruments dérivés		270	–	270
Total des actifs courants		4 888	(23)	4 865
Immobilisations corporelles	i	11 780	1 481	13 261
Immobilisations incorporelles		7 205	–	7 205
Placements		2 134	–	2 134
Instruments dérivés		1 339	–	1 339
Actifs sur contrat		535	–	535
Autres actifs à long terme		132	–	132
Goodwill		3 905	–	3 905
Total des actifs		31 918	1 458	33 376
Passifs et capitaux propres				
Passifs courants				
Emprunts à court terme		2 255	–	2 255
Créditeurs et charges à payer		3 052	(55)	2 997
Impôt sur le résultat à payer		177	–	177
Autres passifs courants		132	–	132
Passifs sur contrat		233	–	233
Partie courante de la dette à long terme		900	–	900
Partie courante des instruments dérivés		87	–	87
Partie courante des obligations locatives	i	–	190	190
Total des passifs courants		6 836	135	6 971
Provisions		35	–	35
Dette à long terme		13 390	–	13 390
Instruments dérivés		22	–	22
Obligations locatives	i	–	1 355	1 355
Autres passifs à long terme		546	–	546
Passifs d'impôt différé		2 910	(9)	2 901
Total des passifs		23 739	1 481	25 220
Capitaux propres		8 179	(23)	8 156
Total des passifs et des capitaux propres		31 918	1 458	33 376

Avant l'adoption de l'IFRS 16, nos engagements minimaux découlant de contrats de location simple totalisaient 979 millions de dollars au 31 décembre 2018. Le taux d'actualisation moyen pondéré appliqué au total des obligations locatives comptabilisées lors de la transition était de 3,82 %. L'écart entre le total des paiements minimaux au titre de la location présenté à la note 27 de nos états financiers annuels de 2018 et le total des obligations locatives comptabilisées au moment de la transition est attribuable à :

- l'inclusion des paiements de loyers au-delà des engagements minimaux ayant trait à des périodes de renouvellement ou à des options de prolongation non encore exercées au 31 décembre 2018 et pour lesquelles il existe une certitude raisonnable;
- facteur contrebalancé en partie par l'incidence de l'actualisation sur les paiements de loyers minimaux;
- et par certains coûts auxquels nous sommes liés par un engagement contractuel en vertu de contrats de location, mais qui ne peuvent être comptabilisés en tant qu'obligations locatives, tels que les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux.

i) Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives

À la date de début de la location, soit le 1^{er} janvier 2019 aux fins de l'adoption, nous avons comptabilisé un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à l'égard de tous les contrats de location existants. L'obligation locative a été évaluée initialement à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'auront pas encore été versés à la date de début. Les paiements de loyers pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative comprennent :

- les paiements fixes, y compris en substance;
- les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- les sommes qui devraient être payables au titre d'une garantie de valeur résiduelle;
- le prix d'exercice de l'option d'achat que nous avons la certitude raisonnable d'exercer, les paiements de loyers effectués lors d'une période de renouvellement optionnel si nous avons la certitude raisonnable d'exercer une option de prolongation, et les pénalités en cas de résiliation anticipée d'un contrat de location, à moins que nous ayons la certitude raisonnable que nous ne résilierons pas le contrat de manière anticipée.

Après la transition, l'actif au titre du droit d'utilisation sera évalué initialement à son coût, qui se compose des éléments suivants :

- le montant initial de l'obligation locative, ajusté pour tenir compte des loyers payés à la date de début ou avant celle-ci;
- plus les coûts directs initiaux engagés;
- une estimation des coûts liés au démantèlement et à l'enlèvement du bien sous-jacent ou à la restauration du lieu;
- déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus.

De façon générale, l'actif au titre du droit d'utilisation est amorti selon le mode linéaire sur la durée du contrat, à moins que nous prévoyions devenir propriétaires de l'actif à la fin du contrat de location. La durée du contrat comprend ce qui suit :

- le temps pour lequel le contrat de location est non résiliable;
- les périodes visées par toute option de prolongation du contrat de location que nous avons la certitude raisonnable d'exercer;
- les périodes visées par toute option de résiliation du contrat de location que nous avons la certitude raisonnable de ne pas exercer.

Il y a lieu de se reporter à la note 15 pour obtenir plus de précisions sur les méthodes comptables que nous appliquons, y compris les estimations utilisées et les jugements posés, pour comptabiliser les contrats de location aux termes de l'IFRS 16.

NOTE 3 : INFORMATIONS SECTORIELLES

Nos secteurs à présenter sont Sans-fil, Cable et Media. Les activités des trois secteurs sont menées essentiellement au Canada. Les éléments relevant du siège social et les éliminations comprennent nos participations dans des unités opérationnelles qui ne sont pas des secteurs opérationnels à présenter, les fonctions administratives du siège social et l'élimination des produits et des coûts intersectoriels. Les méthodes comptables applicables à nos secteurs à présenter sont les mêmes que celles décrites à la note 2 de nos états financiers consolidés audités annuels de 2018 et que celles décrites à la note 2 des états financiers intermédiaires du troisième trimestre de 2019. Les résultats par secteur comprennent des éléments directement attribuables à un secteur ainsi que ceux qui, de façon raisonnable, peuvent y être affectés. Nous comptabilisons les transactions entre les secteurs à présenter comme nous le faisons pour les transactions avec des tiers, mais les éliminons au moment de la consolidation.

Le chef de la direction et le chef de la direction des finances de RCI constituent, collectivement, notre principal décideur opérationnel et sont ceux qui examinent régulièrement nos activités et notre performance par secteur. Ils examinent le BAIIA ajusté, qu'ils considèrent comme l'indicateur clé du résultat net aux fins de l'évaluation de la performance pour chaque secteur, et afin de prendre des décisions relatives à l'affectation des ressources. Le BAIIA ajusté correspond au bénéfice avant les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, (le profit) la perte sur la sortie d'immobilisations corporelles, les frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges, les charges financières, les autres (produits) charges et la charge d'impôt sur le résultat.

Information par secteur

Trimestre clos le 30 septembre 2019 (en millions de dollars)	Note	Sans-fil	Cable	Media	Éléments relevant du siège social et éliminations	Totaux consolidés
Produits	4	2 324	994	483	(47)	3 754
Coûts opérationnels	5	1 186	495	353	8	2 042
BAIIA ajusté		1 138	499	130	(55)	1 712
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles						627
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	6					42
Charges financières	7					215
Autres charges	8					16
Bénéfice avant impôt sur le résultat						812

Trimestre clos le 30 septembre 2018 (en millions de dollars)	Note	Sans-fil	Cable	Media	Éléments relevant du siège social et éliminations	Totaux consolidés
Produits	4	2 331	983	488	(33)	3 769
Coûts opérationnels	5	1 232	493	415	9	2 149
BAlIA ajusté		1 099	490	73	(42)	1 620
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles						558
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles						(5)
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	6					47
Charges financières	7					176
Autres charges	8					15
Bénéfice avant impôt sur le résultat						829

Période de neuf mois close le 30 septembre 2019 (en millions de dollars)	Note	Sans-fil	Cable	Media	Éléments relevant du siège social et éliminations	Totaux consolidés
Produits	4	6 757	2 967	1 542	(145)	11 121
Coûts opérationnels	5	3 476	1 545	1 424	(6)	6 439
BAlIA ajusté		3 281	1 422	118	(139)	4 682
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles						1 850
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	6					101
Charges financières	7					610
Autres charges	8					2
Bénéfice avant impôt sur le résultat						2 119

Période de neuf mois close le 30 septembre 2018 (en millions de dollars)	Note	Sans-fil	Cable	Media	Éléments relevant du siège social et éliminations	Totaux consolidés
Produits	4	6 736	2 943	1 628	(149)	11 158
Coûts opérationnels	5	3 674	1 558	1 472	(8)	6 696
BAlIA ajusté		3 062	1 385	156	(141)	4 462
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles						1 647
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles						(16)
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	6					116
Charges financières	7					588
Autres produits	8					(6)
Bénéfice avant impôt sur le résultat						2 133

NOTE 4 : PRODUITS

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Sans-fil				
Produits tirés des services	1 808	1 837	5 368	5 285
Produits tirés du matériel	516	494	1 389	1 451
Total pour Sans-fil	2 324	2 331	6 757	6 736
Cable				
Services d'accès Internet	570	534	1 684	1 578
Services de télévision	363	357	1 075	1 079
Services de téléphonie	56	88	197	277
Produits tirés des services	989	979	2 956	2 934
Produits tirés du matériel	5	4	11	9
Total pour Cable	994	983	2 967	2 943
Total pour Media	483	488	1 542	1 628
Éléments relevant du siège social et éliminations intersociétés	(47)	(33)	(145)	(149)
Total des produits	3 754	3 769	11 121	11 158

NOTE 5 : COÛTS OPÉRATIONNELS

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Coût des ventes de matériel	537	526	1 516	1 584
Marchandise destinée à la revente	58	54	167	163
Autres achats externes	949	1 001	3 192	3 312
Salaires et avantages du personnel et rémunération fondée sur des actions	498	568	1 564	1 637
Total des coûts opérationnels	2 042	2 149	6 439	6 696

NOTE 6 : FRAIS DE RESTRUCTURATION, COÛTS D'ACQUISITION ET AUTRES CHARGES

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019, nous avons engagé 42 millions de dollars et 101 millions de dollars (47 millions de dollars et 116 millions de dollars en 2018), respectivement, en frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges. En 2019 et en 2018, ces charges se composaient d'indemnités de départ liées à la restructuration ciblée de nos effectifs, de frais de résiliation de contrats et d'autres coûts.

NOTE 7 : CHARGES FINANCIÈRES

(en millions de dollars)	Note	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
		2019	2018	2019	2018
Intérêts sur les emprunts ¹		194	173	554	536
Intérêts sur le passif au titre des avantages postérieurs à l'emploi		2	5	8	10
Perte liée aux remboursements sur la dette à long terme	14	–	–	–	28
Perte (profit) de change		20	(27)	(52)	46
Variation de la juste valeur des instruments dérivés		(19)	27	54	(32)
Intérêts inscrits à l'actif		(5)	(5)	(14)	(15)
Autres		8	3	16	15
Charges financières avant les intérêts sur les obligations locatives		200	176	566	588
Intérêts sur les obligations locatives	15	15	–	44	–
Total des charges financières		215	176	610	588

¹ Les intérêts sur les emprunts comprennent les intérêts sur les emprunts à court terme et sur la dette à long terme.

NOTE 8 : AUTRES CHARGES (PRODUITS)

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Pertes liées à nos participations dans des entreprises associées et des coentreprises	25	20	28	17
Autres produits de placement	(9)	(5)	(26)	(23)
Total des autres charges (produits)	16	15	2	(6)

NOTE 9 : BÉNÉFICE PAR ACTION

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Numérateur (de base) - bénéfice net pour la période	593	594	1 575	1 557
Dénominateur - nombre d'actions (en millions)				
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation - de base	511	515	513	515
Incidence des titres ayant un effet dilutif (en millions)				
Options sur actions des membres du personnel et unités d'actions de négociation restreinte	2	1	1	1
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation - dilué	513	516	514	516
Bénéfice par action				
De base	1,16 \$	1,15 \$	3,07 \$	3,02 \$
Dilué	1,14 \$	1,15 \$	3,05 \$	3,01 \$

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019 et pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, la comptabilisation des paiements fondés sur des actions non encore réglés selon la méthode de règlement en capitaux propres de la rémunération fondée sur des actions s'est avérée plus dilutive que selon la méthode de règlement en trésorerie. Par conséquent, le bénéfice net pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019 a diminué de 9 millions de dollars et de 6 millions de dollars (néant et 2 millions de dollars en 2018), respectivement, lors du calcul du bénéfice dilué par action.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019, 1 077 885 et 1 040 170 options étaient hors du cours (37 715 et 527 550 en 2018), respectivement. Ces options ont été exclues du calcul de l'effet des titres dilutifs, car leur effet était antidilutif.

NOTE 10 : INSTRUMENTS FINANCIERS**Instruments dérivés**

Nous avons recours à des instruments dérivés pour gérer les risques financiers liés à nos activités. Ces instruments dérivés se déclinent sous forme de dérivés liés à la dette, de contrats à terme sur obligations, de dérivés liés aux dépenses et de dérivés liés aux capitaux propres. Nous avons recours à des instruments dérivés aux seules fins de la gestion des risques, et non pas à des fins de spéculation.

Dérivés liés à la dette

Nous avons recours à des swaps de devises et de taux d'intérêt (« dérivés liés à la dette ») pour gérer les risques liés à la fluctuation des cours de change relativement à nos débentures et billets de premier rang libellés en dollars américains, aux montants prélevés sur nos facilités de crédit libellées en dollars américains et à nos emprunts sur papier commercial libellé en dollars américains (se reporter à la note 13). Nous désignons les dérivés liés à la dette afférents à nos débentures et billets de premier rang comme couvertures à des fins comptables afin de couvrir le risque de change relatif à des instruments d'emprunt spécifiques. Les dérivés liés à la dette se rapportant aux montants prélevés sur nos facilités de crédit et à nos emprunts sur papier commercial libellé en dollars américains n'ont pas été désignés comme couvertures à des fins comptables.

Les tableaux ci-après présentent un sommaire des dérivés liés à la dette que nous avons conclus et réglés relativement aux prélèvements effectués sur nos facilités de crédit et au programme de papier commercial libellé en dollars américains au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018.

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 30 septembre 2019			Période de neuf mois close le 30 septembre 2019		
	Montant notionnel (en \$ US)	Cours de change	Montant notionnel (en \$ CA)	Montant notionnel (en \$ US)	Cours de change	Montant notionnel (en \$ CA)
<i>Facilités de crédit</i>						
Dérivés liés à la dette conclus	-	-	-	420	1,34	561
Dérivés liés à la dette réglés	-	-	-	420	1,34	564
Montant net en trésorerie reçu			-			3
<i>Programme de papier commercial libellé en dollars américains</i>						
Dérivés liés à la dette conclus	3 228	1,32	4 257	10 046	1,33	13 361
Dérivés liés à la dette réglés	3 452	1,33	4 578	10 421	1,33	13 865
Montant net en trésorerie payé			(22)			(18)

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 30 septembre 2018			Période de neuf mois close le 30 septembre 2018		
	Montant notionnel (en \$ US)	Cours de change	Montant notionnel (en \$ CA)	Montant notionnel (en \$ US)	Cours de change	Montant notionnel (en \$ CA)
<i>Facilités de crédit</i>						
Dérivés liés à la dette conclus	-	-	-	125	1,26	157
Dérivés liés à la dette réglés	-	-	-	125	1,26	157
Montant net en trésorerie (payé) reçu			-			(1)
<i>Programme de papier commercial libellé en dollars américains</i>						
Dérivés liés à la dette conclus	4 314	1,31	5 649	11 436	1,29	14 726
Dérivés liés à la dette réglés	4 503	1,31	5 877	11 213	1,29	14 413
Montant net en trésorerie reçu			16			37

Au 30 septembre 2019, nos dérivés liés à la dette en cours se rapportant aux montants prélevés sur nos facilités de crédit et à notre programme de papier commercial libellé en dollars américains s'élevaient respectivement à un montant notionnel de néant et de 799 millions de dollars américains (néant et 1 178 millions de dollars américains au 31 décembre 2018).

Billets de premier rang

Ce qui suit constitue un sommaire des dérivés liés à la dette que nous avons conclus relativement aux billets de premier rang au cours des périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018. Nous n'avons conclu aucun dérivé lié à la dette se rapportant à nos billets de premier rang au cours des trimestres clos les 30 septembre 2019 ou 2018.

(en millions de dollars, sauf les taux d'intérêt)				Incidence de la couverture	
Entrée en vigueur	\$ US			Taux d'intérêt fixe couvert (\$ CA) ¹	Équivalent (\$ CA)
	Montant du principal/ notionnel (\$ US)	Date d'échéance	Taux d'intérêt nominal		
<i>Émissions de 2019</i>					
30 avril 2019	1 250	2049	4,350 %	4,173 %	1 676
<i>Émissions de 2018</i>					
8 février 2018	750	2048	4,300 %	4,193 %	938

¹ Conversion d'un taux d'intérêt nominal fixe en \$ US en un taux moyen pondéré fixe en \$ CA.

Au 30 septembre 2019, nos débetures et billets de premier rang libellés en dollars américains s'élevaient à 7 300 millions de dollars américains (6 050 millions de dollars américains au 31 décembre 2018), et tous les risques de change connexes avaient été couverts par des dérivés liés à la dette.

En avril 2018, nous avons remboursé la totalité du principal sur nos billets de premier rang de 1,4 milliard de dollars américains qui seraient arrivés à échéance en août 2018. En parallèle, les dérivés liés à la dette s'y rapportant avaient été réglés pour un produit net de 326 millions de dollars. Nous avons donc remboursé un montant net de 1,5 milliard de dollars, qui avait été financé de façon distincte par notre programme de papier commercial libellé en dollars américains et par notre facilité de crédit bancaire.

Contrats à terme sur obligations

Nous avons eu recours à l'occasion aux dérivés liés aux contrats à terme sur obligations (les « contrats à terme sur obligations ») pour couvrir le risque de taux d'intérêt sur les billets de premier rang que nous prévoyions émettre dans l'avenir.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, nous avons exercé un contrat à terme sur obligations d'un montant notionnel de 500 millions de dollars arrivant à échéance en 2019, en parallèle avec l'émission des billets de premier rang de 1 milliard de dollars venant à échéance en 2029 et payé 54 millions de dollars pour régler le dérivé connexe. Nous avons aussi exercé un contrat à terme sur obligations de 400 millions de dollars arrivant à échéance en 2019 parallèlement à l'émission des billets de premier rang de 1,25 milliard de dollars américains venant en échéance en 2049 et payé 57 millions de dollars pour régler le dérivé connexe. Nous n'avons ni conclu ni réglé d'autres contrats à terme sur obligations au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018.

Au 30 septembre 2019, les contrats à terme sur obligations en cours s'élevaient à un montant notionnel de néant (900 millions de dollars au 31 décembre 2018). Au 31 décembre 2018, tous avaient été désignés comme couvertures à des fins comptables.

Dérivés liés aux dépenses

Nous avons recours à des contrats de change à terme (les « dérivés liés aux dépenses ») afin de gérer le risque de change inhérent à nos activités en désignant ces dérivés comme couvertures à des fins comptables à l'égard de certaines dépenses opérationnelles et dépenses d'investissement attendues.

Les tableaux ci-après présentent un sommaire des dérivés liés aux dépenses que nous avons conclus et réglés au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018.

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 30 septembre 2019			Période de neuf mois close le 30 septembre 2019		
	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)
Dérivés liés aux dépenses conclus	-	-	-	780	1,32	1 031
Dérivés liés aux dépenses réglés	240	1,25	301	690	1,25	863

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 30 septembre 2018			Période de neuf mois close le 30 septembre 2018		
	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)
Dérivés liés aux dépenses conclus	120	1,30	156	720	1,24	896
Dérivés liés aux dépenses réglés	210	1,30	273	630	1,30	819

Au 30 septembre 2019, nos dérivés liés aux dépenses en cours s'élevaient à un montant notionnel de 1 170 millions de dollars américains (1 080 millions de dollars américains au 31 décembre 2018), venaient à échéance de octobre 2019 à décembre 2020 (de janvier 2019 à décembre 2020 au 31 décembre 2018), et le cours de change moyen s'établissait à 1,29 \$ CA/1 \$ US (1,24 \$ CA/1 \$ US au 31 décembre 2018).

Dérivés liés aux capitaux propres

Nous avons recours à des swaps sur rendement total (les « dérivés liés aux capitaux propres ») pour couvrir le risque d'appréciation des cours des actions ordinaires de catégorie B sans droit de vote de RCI (les « actions de catégorie B sans droit de vote ») attribuées dans le cadre de nos programmes de rémunération fondée sur des actions. Les dérivés liés aux capitaux propres n'ont pas été désignés comme couvertures à des fins comptables.

Au 30 septembre 2019, nous avons des dérivés liés aux capitaux propres en cours à l'égard de 4,3 millions d'actions de catégorie B sans droit de vote (5,0 millions au 31 décembre 2018) d'un cours moyen pondéré de 51,76 \$ (51,54 \$ au 31 décembre 2018).

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, nous avons réglé 0,7 million de dérivés liés aux capitaux propres, à un prix moyen pondéré de 71,66 \$, pour un produit net de 16 millions de dollars.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, nous avons réglé 0,4 million de dérivés liés aux capitaux propres, à un prix moyen pondéré de 61,15 \$, pour un produit net de 4 millions de dollars.

Nous n'avons conclu aucun dérivé lié aux capitaux propres au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018. Nous avons signé des accords de prorogation pour nos contrats de dérivés liés aux capitaux propres selon des modalités essentiellement identiques, avec des dates d'échéance révisées et maintenant fixées en avril 2020 (auparavant en avril 2019).

Juste valeur des instruments financiers

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, des avances bancaires, des emprunts à court terme et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de la nature à court terme de ces instruments financiers.

La juste valeur de nos placements dans des sociétés ouvertes est déterminée selon les cours du marché. La juste valeur de nos placements dans des sociétés fermées est déterminée à partir d'évaluations fondées sur des financements ultérieurs, des négociations de vente par des tiers ou des approches fondées sur le marché, lesquelles sont appliquées comme il se doit à chaque placement, en fonction des activités futures et des perspectives de rentabilité.

La juste valeur de chacun de nos titres d'emprunt publics est fondée sur les rendements du marché estimés à la clôture de la période ou sur les cours de marché à la clôture de la période, si ces derniers sont disponibles. Nous déterminons la juste valeur de nos dérivés liés à la dette et de nos dérivés liés aux dépenses selon une méthode d'évaluation de la valeur de marché estimée, en tenant compte de la qualité du crédit et en actualisant les flux de trésorerie à la date d'évaluation. Si les dérivés liés à la dette et les dérivés liés aux dépenses sont en position débitrice, l'écart de crédit pour l'institution financière contrepartiste est ajouté au taux d'actualisation sans risque en vue de déterminer la valeur estimée, ajustée en fonction de la qualité du crédit, de chaque dérivé. Si ces dérivés liés à la dette et aux dépenses sont en position créditrice, notre écart de crédit est ajouté au taux d'actualisation sans risque de chaque dérivé.

La juste valeur de chacun de nos contrats à terme sur obligations est déterminée en actualisant, à la date d'évaluation, les flux de trésorerie qui découlent de la multiplication du montant notionnel des contrats à terme sur obligations par l'écart entre les rendements à terme du marché à la clôture de la période et le rendement à terme de chacun de nos contrats à terme sur obligations.

La juste valeur de nos dérivés liés aux capitaux propres se fonde sur le cours du marché des actions de catégorie B sans droit de vote.

La hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux que nous présentons tient compte de l'importance des données utilisées pour évaluer la juste valeur :

- les actifs financiers et les passifs financiers classés dans le niveau 1 sont évalués en fonction des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques;
- les actifs financiers et les passifs financiers classés dans le niveau 2 sont évalués à l'aide de données du marché directement ou indirectement observables autres que les prix cotés;
- les évaluations de niveau 3 sont établies à partir de données autres que des données du marché observables.

Au 30 septembre 2019 et au 31 décembre 2018, aucun instrument financier significatif n'avait été classé dans le niveau 3 et aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3 n'est survenu au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018.

Ce qui suit constitue un sommaire de nos instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au 30 septembre 2019 et au 31 décembre 2018.

(en millions de dollars)	Valeur comptable		Juste valeur (niveau 1)		Juste valeur (niveau 2)	
	Au 30 sept.	Au 31 déc.	Au 30 sept.	Au 31 déc.	Au 30 sept.	Au 31 déc.
	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Actifs financiers						
Placements évalués à la juste valeur						
Placements dans des sociétés ouvertes	1 711	1 051	1 711	1 051	–	–
Instruments dérivés						
Dérivés liés à la dette comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie	1 670	1 354	–	–	1 670	1 354
Dérivés liés à la dette non comptabilisés comme des couvertures	1	41	–	–	1	41
Dérivés liés aux dépenses comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie	42	122	–	–	42	122
Dérivés liés aux capitaux propres non comptabilisés comme des couvertures	55	92	–	–	55	92
Total des actifs financiers	3 479	2 660	1 711	1 051	1 768	1 609
Passifs financiers						
Instruments dérivés						
Dérivés liés à la dette comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie	10	22	–	–	10	22
Contrats à terme sur obligations comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie	–	87	–	–	–	87
Dérivés liés aux dépenses comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie	4	–	–	–	4	–
Total des passifs financiers	14	109	–	–	14	109

Ce qui suit constitue un sommaire de la juste valeur de notre dette à long terme au 30 septembre 2019 et au 31 décembre 2018.

(en millions de dollars)	Au 30 septembre 2019		Au 31 décembre 2018	
	Valeur comptable	Juste valeur ¹	Valeur comptable	Juste valeur ¹
Dette à long terme (y compris la partie courante)	16 279	18 843	14 290	15 110

¹ La dette à long terme (y compris la partie courante) est évaluée selon les données de niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux.

NOTE 11 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Acquisition des licences de spectre de la bande de 600 MHz

En avril 2019, Innovation, Sciences et Développement économique Canada a annoncé les résultats de la vente aux enchères des licences de spectre de la bande de 600 MHz qui s'est tenue en mars et en avril 2019. Nous avons obtenu 52 licences de spectre de 10 MHz formées de blocs contigus et appariés dans toutes les provinces et territoires au Canada. À la clôture de l'acquisition, nous avons comptabilisé les licences d'utilisation de spectre en tant qu'immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée de 1 731 millions de dollars, y compris les coûts directement attribuables.

NOTE 12 : PLACEMENTS

(en millions de dollars)	Au 30 septembre	Au 31 décembre
	2019	2018
Placements		
Sociétés ouvertes	1 711	1 051
Sociétés fermées	128	145
Placements évalués à la JVAÉRG	1 839	1 196
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	905	938
Total des placements	2 744	2 134

NOTE 13 : EMPRUNTS À COURT TERME

Ce qui suit constitue un sommaire de nos emprunts à court terme au 30 septembre 2019 et au 31 décembre 2018.

(en millions de dollars)	Au 30 septembre	Au 31 décembre
	2019	2018
Programme de titrisation des débiteurs	650	650
Programme de papier commercial libellé en dollars américains	1 058	1 605
Total des emprunts à court terme	1 708	2 255

Les tableaux ci-après présentent un sommaire des activités liées à nos emprunts à court terme pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018.

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 30 septembre 2019			Période de neuf mois close le 30 septembre 2019		
	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)
Produit reçu du papier commercial libellé en dollars américains	3 228	1,32	4 257	10 046	1,33	13 361
Remboursements sur le papier commercial libellé en dollars américains	(3 461)	1,32	(4 568)	(10 446)	1,33	(13 881)
Remboursements sur le papier commercial libellé en dollars américains, montant net			(311)			(520)
Produit tiré des facilités de crédit	-	-	-	420	1,34	561
Remboursements sur les facilités de crédit	-	-	-	(420)	1,34	(564)
Remboursements sur les facilités de crédit, montant net			-			(3)
Remboursements sur les emprunts à court terme, montant net			(311)			(523)

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 30 septembre 2018			Période de neuf mois close le 30 septembre 2018		
	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)
Produit reçu du papier commercial libellé en dollars américains	4 314	1,31	5 649	11 436	1,29	14 726
Remboursements sur le papier commercial libellé en dollars américains	(4 512)	1,31	(5 904)	(11 232)	1,29	(14 474)
(Remboursements sur le) produit reçu du papier commercial libellé en dollars américains, montant net			(255)			252
Produit tiré de la titrisation de débiteurs			–			225
Remboursements au titre de la titrisation de débiteurs			–			(225)
Produit tiré de la titrisation des débiteurs, montant net			–			–
(Remboursements sur les) produit tiré des emprunts à court terme, montant net			(255)			252

Programme de titrisation des débiteurs

Ce qui suit constitue un sommaire de notre programme de titrisation des débiteurs au 30 septembre 2019 et au 31 décembre 2018.

(en millions de dollars)	Au 30 septembre	Au 31 décembre
	2019	2018
Créances client vendues à l'acheteur à titre de sûreté	1 263	1 391
Emprunts à court terme contractés auprès de l'acheteur	(650)	(650)
Surdimensionnement	613	741

Il n'y a eu aucune nouvelle activité liée à notre programme de titrisation des débiteurs pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018.

Programme de papier commercial libellé en dollars américains

Les tableaux ci-après présentent un sommaire des activités liées à notre programme de papier commercial libellé en dollars américains pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018.

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 30 septembre 2019			Période de neuf mois close le 30 septembre 2019		
	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)
Programme de papier commercial libellé en dollars américains à l'ouverture de la période	1 023	1,31	1 339	1 178	1,36	1 605
Remboursements sur le papier commercial libellé en dollars américains, montant net	(233)	1,33	(311)	(400)	1,30	(520)
Escompte à l'émission ¹	9	1,11	10	21	1,33	28
Perte (profit) de change ¹			20			(55)
Programme de papier commercial libellé en dollars américains à la clôture de la période	799	1,32	1 058	799	1,32	1 058

¹ Compris dans les charges financières.

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 30 septembre 2018			Période de neuf mois close le 30 septembre 2018		
	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)
Programme de papier commercial libellé en dollars américains à l'ouverture de la période	1 159	1,32	1 526	746	1,25	935
(Remboursements sur le) produit reçu du papier commercial libellé en dollars américains, montant net	(198)	1,29	(255)	204	1,24	252
Escompte à l'émission ¹	7	1,29	9	18	1,33	24
Profit (perte) de change ¹			(27)			42
Programme de papier commercial libellé en dollars américains à la clôture de la période	968	1,29	1 253	968	1,29	1 253

¹ Compris dans les charges financières.

Parallèlement aux émissions de papier commercial, nous avons conclu des dérivés liés à la dette afin de couvrir le risque de change associé au principal et aux intérêts sur les instruments d'emprunt émis aux termes du programme de papier commercial libellé en dollars américains (se reporter à la note 10). Nous n'avons pas désigné ces dérivés liés à la dette comme couvertures à des fins comptables.

Facilité de crédit non renouvelable

Le 1^{er} avril 2019, nous avons contracté une nouvelle facilité de crédit non renouvelable de 2,2 milliards de dollars américains (2,9 milliards de dollars). Par conséquent, nous avons effectué un prélèvement de 420 millions de dollars américains (561 millions de dollars) sur cette facilité qui a été suivi d'un remboursement de 420 millions de dollars américains (564 millions de dollars). Parallèlement aux emprunts, nous avons conclu des dérivés liés à la dette afin de couvrir le risque de change associé aux emprunts aux termes de la facilité de crédit non renouvelable. Nous n'avons pas désigné ces dérivés liés à la dette comme couvertures à des fins comptables. Le 3 mai 2019, nous avons résilié la facilité de crédit non renouvelable.

NOTE 14 : DETTE À LONG TERME

(en millions de dollars, sauf les taux d'intérêt)	Date d'échéance	Montant en principal	Taux d'intérêt	Au	Au
				30 septembre	31 décembre
				2019	2018
Billets de premier rang	2019	400	2,800 %	–	400
Billets de premier rang	2019	500	5,380 %	500	500
Billets de premier rang	2020	900	4,700 %	900	900
Billets de premier rang	2021	1 450	5,340 %	1 450	1 450
Billets de premier rang	2022	600	4,000 %	600	600
Billets de premier rang	2023	500 US	3,000 %	662	682
Billets de premier rang	2023	850 US	4,100 %	1 126	1 160
Billets de premier rang	2024	600	4,000 %	600	600
Billets de premier rang	2025	700 US	3,625 %	927	955
Billets de premier rang	2026	500 US	2,900 %	662	682
Billets de premier rang	2029	1 000	3,250 %	1 000	–
Déventures de premier rang ¹	2032	200 US	8,750 %	265	273
Billets de premier rang	2038	350 US	7,500 %	464	478
Billets de premier rang	2039	500	6,680 %	500	500
Billets de premier rang	2040	800	6,110 %	800	800
Billets de premier rang	2041	400	6,560 %	400	400
Billets de premier rang	2043	500 US	4,500 %	662	682
Billets de premier rang	2043	650 US	5,450 %	861	887
Billets de premier rang	2044	1 050 US	5,000 %	1 390	1 433
Billets de premier rang	2048	750 US	4,300 %	993	1 022
Billets de premier rang	2049	1 250 US	4,350 %	1 655	–
				16 417	14 404
Coûts de transaction et escomptes différés				(138)	(114)
Moins la partie courante				(1 400)	(900)
Total de la dette à long terme				14 879	13 390

¹ Correspond aux déventures de premier rang émises à l'origine par Rogers Cable Inc., qui constituent des obligations non garanties de RCI, et pour lesquelles RCCI était un garant ordinaire au 30 septembre 2019 et au 31 décembre 2018.

Les tableaux ci-après présentent un sommaire de l'activité liée à notre dette à long terme pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018.

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le			Période de neuf mois close le		
	30 septembre 2019			30 septembre 2018		
	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)
Émissions de billets de premier rang (en \$ CA)			–			1 000
Émissions de billets de premier rang (en \$ US)	–	–	–	1 250	1,34	1 676
Total des émissions de billets de premier rang			–			2 676
Remboursements de billets de premier rang (en \$ CA)			–			(400)
Émissions de billets de premier rang, montant net			–			2 276
Émissions de titres d'emprunt à long terme, montant net			–			2 276

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 30 septembre 2018			Période de neuf mois close le 30 septembre 2018		
	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)
Montants prélevés sur les facilités de crédit (en \$ US)	–	–	–	125	1,26	157
Remboursements sur les facilités de crédit (en \$ US)	–	–	–	(125)	1,26	(157)
Montants prélevés sur les facilités de crédit, montant net			–			–
Émissions de billets de premier rang (en \$ US)	–	–	–	750	1,25	938
Remboursements sur les billets de premier rang (en \$ US)	–	–	–	(1 400)	1,26	(1 761)
Remboursements sur les billets de premier rang, montant net			–			(823)
Remboursements sur les titres d'emprunt à long terme, montant net			–			(823)

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Dettes à long terme, déduction faite des coûts de transaction, à l'ouverture de la période	16 163	14 000	14 290	14 448
Émissions de (remboursements sur les) titres d'emprunt à long terme, montant net	–	–	2 276	(823)
Perte (profit) de change	113	(135)	(263)	250
Coûts de transaction différés engagés	–	(2)	(33)	(18)
Amortissement des coûts de transaction différés	3	2	9	8
Dettes à long terme, déduction faite des coûts de transaction, à la clôture de la période	16 279	13 865	16 279	13 865

Billets de premier rang

Émissions de billets de premier rang et dérivés connexes

En avril 2019, nous avons émis pour 1 milliard de dollars de billets de premier rang arrivant à échéance en 2029 et assortis d'un taux d'intérêt nominal de 3,25 %, et pour 1,25 milliard de dollars américains de billets de premier rang arrivant à échéance en 2049 et assortis d'un taux d'intérêt nominal de 4,35 %. Parallèlement à ces émissions, nous avons exercé nos contrats à terme sur obligations en cours et conclu des dérivés liés à la dette afin de convertir en dollars canadiens la totalité des obligations de paiement d'intérêts et de remboursement de principal sur les billets de premier rang libellés en dollars américains. Nous avons donc tiré un produit net de 2,7 milliards de dollars de ces émissions. Il y a lieu de se reporter à la note 10 pour obtenir plus d'information sur nos instruments dérivés.

En février 2018, nous avons émis pour 750 millions de dollars américains de billets de premier rang arrivant à échéance en 2048 et assortis d'un taux d'intérêt nominal de 4,3 %. En parallèle, nous avons conclu des dérivés liés à la dette afin de convertir en dollars canadiens la totalité des obligations de paiement d'intérêts et de remboursement de principal. Par conséquent, nous avons tiré un produit net de 938 millions de dollars de l'émission.

Remboursements de billets de premier rang et règlements des dérivés connexes

Les tableaux ci-après présentent un sommaire de nos remboursements sur les billets de premier rang pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018. Aucun dérivé lié à la dette n'était lié aux billets de premier rang libellés en dollars canadiens remboursés en 2019.

(en millions de dollars) Date d'échéance	Trimestre clos le 30 septembre 2019		Période de neuf mois close le 30 septembre 2019	
	Montant notionnel (\$ US)	Montant notionnel (\$ CA)	Montant notionnel (\$ US)	Montant notionnel (\$ CA)
Mars 2019	-	-	-	400

(en millions de dollars) Date d'échéance	Trimestre clos le 30 septembre 2018		Période de neuf mois close le 30 septembre 2018	
	Montant notionnel (\$ US)	Montant notionnel (\$ CA)	Montant notionnel (\$ US)	Montant notionnel (\$ CA)
Août 2018, remboursés en avril 2018	-	-	1 400	1 761

En avril 2018, nous avons remboursé la totalité du principal sur nos billets de premier rang de 1,4 milliard de dollars américains (1,8 milliard de dollars) assortis d'un taux de 6,8 %, qui seraient arrivés à échéance en août 2018. En parallèle, les dérivés liés à la dette s'y rapportant avaient été réglés pour un produit net reçu de 326 millions de dollars. Nous avons donc remboursé un montant net de 1,5 milliard de dollars, y compris le règlement des dérivés liés à la dette connexes, qui avait été financé de façon distincte par notre programme de papier commercial libellé en dollars américains et par notre facilité de crédit bancaire. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, nous avons comptabilisé une perte de 28 millions de dollars liée aux remboursements sur les titres d'emprunt à long terme ce qui reflétait notre obligation de payer des primes de remboursement (se reporter à la note 7).

Facilités de lettres de crédit

À la suite du versement final effectué en mai 2019 (se reporter à la note 11) dans le cadre de l'acquisition des licences de spectre de la bande de 600 MHz, nous avons annulé des lettres de crédit de 881 millions de dollars.

NOTE 15 : CONTRATS DE LOCATION

Méthode comptable

À la date de passation d'un contrat, nous apprécions si celui-ci est ou contient un contrat de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Pour déterminer si un contrat de location confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé, nous devons apprécier si :

- le contrat prévoit l'utilisation d'un bien déterminé;
- nous avons le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien déterminé tout au long de la durée d'utilisation;
- nous avons le droit de décider de l'utilisation du bien déterminé.

Comptabilisation pour le preneur

À la date de début de la location, nous comptabilisons un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué initialement à son coût, qui se compose des éléments suivants :

- le montant initial de l'obligation locative, ajusté pour tenir compte des loyers payés à la date de début ou avant celle-ci;
- plus les coûts directs initiaux engagés;
- une estimation des coûts liés au démantèlement et à l'enlèvement du bien sous-jacent ou à la restauration du lieu;
- déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus.

De façon générale, l'actif au titre du droit d'utilisation est amorti selon le mode linéaire sur la durée du contrat, à moins que nous prévoyions devenir propriétaires de l'actif à la fin du contrat de location. La durée du contrat comprend ce qui suit :

- le temps pour lequel le contrat de location est non résiliable;
- les périodes visées par toute option de prolongation du contrat de location que nous avons la certitude raisonnable d'exercer;
- les périodes visées par toute option de résiliation du contrat de location que nous avons la certitude raisonnable de ne pas exercer.

Si nous prévoyons devenir propriétaires de l'actif à la fin du contrat de location, nous amortissons l'actif au titre du droit d'utilisation sur la durée d'utilité estimée de l'actif sous-jacent. En outre, l'actif au titre du droit d'utilisation est diminué périodiquement des pertes de valeur, le cas échéant, et ajusté pour tenir compte de certaines réévaluations de l'obligation locative.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers non encore versés à la date de début, calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, s'il est impossible de déterminer facilement ce taux, à l'aide de notre taux d'emprunt marginal. Nous utilisons le taux d'emprunt marginal, car le taux d'intérêt implicite de nos contrats de location ne peut être déterminé facilement. L'obligation locative est évaluée ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les paiements de loyers pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative comprennent :

- les paiements fixes, y compris en substance;
- les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- les sommes qui devraient être payables au titre d'une garantie de valeur résiduelle;
- le prix d'exercice de l'option d'achat que nous avons la certitude raisonnable d'exercer, les paiements de loyers effectués lors d'une période de renouvellement optionnel si nous avons la certitude raisonnable d'exercer une option de prolongation, et les pénalités en cas de résiliation anticipée d'un contrat de location, à moins que nous ayons la certitude raisonnable que nous ne résilierons pas le contrat de manière anticipée.

L'obligation locative fait l'objet d'une réévaluation si un changement est apporté aux paiements de loyers futurs en raison d'une variation de l'indice ou du taux, si notre estimation du montant que nous nous attendons à devoir payer selon la garantie de valeur résiduelle change, ou si notre évaluation visant à déterminer si nous allons ou non exercer une option d'achat, de prolongation ou de résiliation change. Lorsque l'obligation locative est ainsi réévaluée, un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation.

L'obligation locative est également réévaluée si le contrat de location sous-jacent est modifié. Si la portée d'un contrat est réduite, la valeur de l'obligation locative et de l'actif au titre du droit d'utilisation diminuera relativement à ce changement et la différence sera comptabilisée dans le résultat net avant la réévaluation de l'obligation locative.

Nous avons choisi de ne pas séparer les composantes non locatives fixes des composantes locatives et de comptabiliser le contrat de location et toute composante non locative fixe comme une seule composante de nature locative.

Paiements de loyers variables

Certains contrats de location comportent des modalités qui donnent lieu à des paiements qui varient sur la durée des contrats par suite des révisions des taux pratiqués sur le marché ou en raison des variations de l'indice des prix à la consommation (l'« IPC ») ou d'autres indices semblables. Nous réévaluons les obligations locatives liées à ces contrats de location lorsque l'indice ou d'autres données pouvant servir à calculer les variations des paiements de loyers sont disponibles.

Aux termes de certains contrats de location, nous sommes tenus d'effectuer des paiements ayant trait aux impôts fonciers, aux assurances et à d'autres frais non liés à la location. De façon générale, les frais non liés à la location varient et n'entrent pas dans le calcul de l'actif au titre du droit d'utilisation ou de l'obligation locative.

Comptabilisation pour le bailleur

Lorsque nous sommes le bailleur, nous déterminons, à la date de passation des contrats, si chaque contrat est un contrat de location-financement ou un contrat de location simple.

Pour savoir si un contrat de location doit être classé en tant que contrat de location-financement ou contrat de location simple, nous évaluons si le contrat de location transfère au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien sous-jacent. Si tel est le cas, le contrat de location est un contrat de location-financement; dans le cas contraire, il est un contrat de location simple.

Nous agissons à titre de bailleur dans le cadre de certains contrats de colocation aux termes desquels, en raison de certaines exigences réglementaires, nous devons permettre à d'autres entreprises de télécommunications de louer de l'espace sur nos pylônes hertziens. Nous estimons que nous ne transférons pas au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien loué sous-jacent; par conséquent, nous classons ces contrats de location en tant que contrats de location simple.

Si un accord comprend des composantes locatives et non locatives, nous appliquons l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, pour répartir la contrepartie entre les composantes locatives et non locatives.

Nous comptabilisons en produits les paiements de loyers provenant des contrats de location simple selon le mode linéaire. Tous les contrats de location pour lesquels nous agissons à titre de bailleurs sont classés en tant que contrats de location simple.

Utilisation d'estimations et recours aux jugements

Estimations

Pour déterminer la durée d'un contrat de location, nous devons tenir compte des faits et circonstances pouvant donner lieu à un avantage économique à exercer une option de prolongation ou à ne pas exercer une option de résiliation. Nous formulons certaines hypothèses qualitatives et quantitatives pour établir la valeur de l'avantage économique.

Jugements

Nous posons des jugements afin de déterminer si un contrat contient un bien déterminé. Le bien déterminé devrait être physiquement distinct ou représenter la quasi-totalité de la capacité du bien, et il devrait nous procurer le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de son utilisation.

Nous exerçons également notre jugement pour déterminer si nous avons le droit de contrôler l'utilisation du bien déterminé. Nous détenons ce droit si nous possédons les droits décisionnels qui présentent le plus de pertinence pour ce qui est de décider comment utiliser le bien et à quelle fin l'utiliser. Dans de rares cas où les décisions quant à savoir comment utiliser le bien et à quelle fin l'utiliser sont prédéterminées, nous avons le droit de décider de l'utilisation du bien si nous avons le droit de l'exploiter ou si nous avons conçu ce bien d'une façon qui prédétermine comment l'utiliser et à quelle fin l'utiliser.

Nous exerçons notre jugement pour déterminer le taux d'emprunt marginal à utiliser pour évaluer l'obligation locative de chaque contrat de location, ce qui inclut une estimation quant à l'incidence des actifs spécifiques tenant lieu de garantie. Le taux d'emprunt marginal devrait refléter le taux d'intérêt que nous aurions à payer dans le cadre d'un emprunt dont la durée et la garantie sont similaires.

Certains de nos contrats de location comportent des options de prolongation ou de renouvellement qui ne peuvent être exercées que par nous, et ne peuvent l'être par le bailleur. À la date de début du contrat de location, nous évaluons si nous avons la certitude raisonnable d'exercer toute option de prolongation en fonction du rendement économique que nous prévoyons obtenir du contrat de location. De façon générale, nous exerçons les options de prolongation de nos contrats de location, plus particulièrement ceux liés à nos réseaux, en raison essentiellement des coûts importants qui devraient être engagés pour relocaliser les tours de nos réseaux et le matériel connexe. Nous réévaluons régulièrement si nous avons la certitude raisonnable d'exercer les options et comptabilisons tout changement à la date de la réévaluation.

Informations explicatives

Nous louons principalement des terrains et des immeubles ayant trait à nos réseaux sans fil et par câble, à nos magasins et à certains de nos bureaux et autres immeubles de la Société. Les périodes pendant lesquelles nos contrats de location ne peuvent être résiliés varient généralement de cinq à quinze ans

Obligations locatives

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des activités liées à nos obligations locatives pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019.

(en millions de dollars)	Trimestre clos le 30 septembre 2019	Période de neuf mois close le 30 septembre 2019
Obligations locatives à l'ouverture de la période	1 608	1 545
Entrées nettes	89	223
Intérêts sur les obligations locatives	15	44
Paiements d'intérêts sur les obligations locatives	(13)	(34)
Remboursements de principal des obligations locatives	(45)	(124)
Obligations locatives à la clôture de la période	1 654	1 654

NOTE 16 : CAPITAUX PROPRES**Dividendes**

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des dividendes que nous avons déclarés et payés en 2019 et en 2018 sur nos actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote de RCI (les « actions de catégorie A ») et nos actions de catégorie B sans droit de vote en circulation.

Date de déclaration	Date de paiement	Dividende par action (en dollars)
24 janvier 2019	1 ^{er} avril 2019	0,50
17 avril 2019	2 juillet 2019	0,50
5 juin 2019	1 ^{er} octobre 2019	0,50
25 janvier 2018	3 avril 2018	0,48
19 avril 2018	3 juillet 2018	0,48
15 août 2018	3 octobre 2018	0,48
19 octobre 2018	3 janvier 2019	0,48
		1,92

Le 22 octobre 2019, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 0,50 \$ par action de catégorie A et action de catégorie B sans droit de vote, payable le 2 janvier 2020 aux actionnaires inscrits le 11 décembre 2019.

Les porteurs d'actions de catégorie A ont le droit de recevoir des dividendes au taux maximal de 0,05 \$ par action, mais seulement une fois que les dividendes au taux de 0,05 \$ l'action ont été versés ou mis de côté pour les actions de catégorie B sans droit de vote. Les actions de catégorie A et les actions de catégorie B sans droit de vote donnent donc droit aux mêmes dividendes de plus de 0,05 \$ par action.

Offres publiques de rachat dans le cours normal des activités

En avril 2019, la Bourse de Toronto a accepté un avis indiquant notre intention d'entreprendre une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui nous donne la possibilité de racheter, au cours de la période de douze mois allant du 24 avril 2019 au 23 avril 2020, le moindre de 35,7 millions d'actions de catégorie B sans droit de vote et du nombre d'actions de catégorie B sans droit de vote qui peuvent être achetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour un prix d'achat global de 500 millions de dollars (l'« offre publique de rachat de 2019 »). Les porteurs de titres de Rogers peuvent obtenir un exemplaire de cet avis, sans frais, en communiquant avec nous.

En avril 2018, la Bourse de Toronto avait accepté un avis indiquant notre intention d'entreprendre une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui nous donnait la possibilité de racheter, pendant la période de douze mois allant du 24 avril 2018 au 23 avril 2019, le moindre de 35,8 millions d'actions de catégorie B sans droit de vote et du nombre d'actions de catégorie B sans droit de vote pouvant être achetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour un prix d'achat global de 500 millions de dollars (l'« offre publique de rachat de 2018 »).

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2019, dans le cadre de l'offre publique de rachat de 2019, nous avons procédé au rachat, aux fins d'annulation, de 1 374 848 actions de catégorie B sans droit de vote, d'une valeur de 93 millions de dollars, dont une tranche de 4 millions de dollars a été versée en octobre. Au cours du trimestre clos le 30 juin 2019, dans le cadre de l'offre publique de rachat de 2019, nous avons racheté aux fins d'annulation 734 257 actions de catégorie B sans droit de vote au prix de 50 millions de dollars. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2019, dans le cadre de l'offre publique de rachat de 2018, nous avons racheté aux fins d'annulation 2 164 113 actions de catégorie B sans droit de vote au prix de 155 millions de dollars, dont une tranche de 19 millions de dollars a été versée au début d'avril.

NOTE 17 : RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de la charge au titre de la rémunération fondée sur des actions, laquelle est incluse dans les salaires, les avantages et la rémunération fondée sur des actions du personnel pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	2019	2018	2019	2018
Options sur actions	(6)	8	(1)	9
Unités d'actions de négociation restreinte	8	16	35	33
Unités d'actions différées	(7)	11	2	19
Incidence des dérivés liés aux capitaux propres, déduction faite des intérêts reçus	23	(23)	15	(13)
Total de la charge liée à la rémunération fondée sur des actions	18	12	51	48

Au 30 septembre 2019, nous avons comptabilisé un passif total, à sa juste valeur, de 207 millions de dollars (252 millions de dollars au 31 décembre 2018) au titre de la rémunération fondée sur des actions, y compris des options sur actions, des unités d'actions de négociation restreinte et des unités d'actions différées.

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019, nous avons versé 8 millions de dollars et 77 millions de dollars (13 millions de dollars et 61 millions de dollars en 2018), respectivement, aux porteurs d'options sur actions, d'unités d'actions de négociation restreinte et d'unités d'actions différées à la date d'exercice, selon le mode de règlement en trésorerie.

Options sur actions

Sommaire des options sur actions

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des activités liées aux régimes d'options sur actions, y compris les options liées à la performance, pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018.

(nombre d'unités, à l'exception des prix)	Trimestre clos le		Période de neuf mois close le	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation à l'ouverture de la période	3 072 767	61,43 \$	2 719 612	53,22 \$
Attribution	91 310	65,43 \$	1 131 480	72,39 \$
Exercice	(32 295)	45,63 \$	(719 310)	46,37 \$
En circulation à la clôture de la période	3 131 782	61,71 \$	3 131 782	61,71 \$
Exercibles à la clôture de la période	1 018 312	52,37 \$	1 018 312	52,37 \$

(nombre d'unités, à l'exception des prix)	Trimestre clos le 30 septembre 2018		Période de neuf mois close le 30 septembre 2018	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation à l'ouverture de la période	2 915 904	52,82 \$	2 637 890	49,42 \$
Attribution	37 715	68,10 \$	850 700	58,88 \$
Exercice	(29 125)	46,38 \$	(564 096)	44,69 \$
Renonciation	(73 080)	55,53 \$	(73 080)	55,53 \$
En circulation à la clôture de la période	2 851 414	53,02 \$	2 851 414	53,02 \$
Exerçables à la clôture de la période	1 175 200	46,40 \$	1 175 200	46,40 \$

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019, les options liées à la performance attribuées à certains hauts dirigeants ont été au nombre de néant et de néant (néant et 439 435 en 2018), respectivement, et ces attributions sont reflétées dans le tableau qui précède.

La charge au titre de la rémunération fondée sur des actions afférente aux régimes d'options sur actions non comptabilisée au 30 septembre 2019 s'établissait à 7 millions de dollars (8 millions de dollars au 31 décembre 2018) et sera comptabilisée dans le bénéfice net au cours des quatre prochains exercices à mesure que les droits à ces options deviennent acquis.

Unités d'actions de négociation restreinte

Sommaire des unités d'actions de négociation restreinte

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des activités liées aux unités d'actions de négociation restreinte en circulation, y compris les unités d'actions de négociation restreinte liées à la performance, pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018.

(nombre d'unités)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
En circulation à l'ouverture de la période	2 400 049	2 242 858	2 218 925	1 811 845
Attribution et réinvestissement des dividendes	163 850	207 482	942 049	1 186 553
Exercice	(21 069)	(98 603)	(541 551)	(562 750)
Renonciation	(44 481)	(79 454)	(121 074)	(163 365)
En circulation à la clôture de la période	2 498 349	2 272 283	2 498 349	2 272 283

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019, les unités d'actions de négociation restreinte liées à la performance attribuées à certains hauts dirigeants ont été au nombre de 15 844 et de 170 674 (22 896 et 260 395 en 2018), respectivement, et ces attributions sont reflétées dans le tableau qui précède.

La charge au titre de la rémunération fondée sur des actions afférente à ces unités d'actions de négociation restreinte non comptabilisée au 30 septembre 2019 s'établissait à 65 millions de dollars (59 millions de dollars au 31 décembre 2018) et sera comptabilisée dans le bénéfice net au cours des trois prochains exercices à mesure que les droits à ces unités deviennent acquis.

Régime d'unités d'actions différées*Sommaire des unités d'actions différées*

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des activités liées aux unités d'actions différées en circulation, y compris les unités d'actions différées liées à la performance, pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018.

(nombre d'unités)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
En circulation à l'ouverture de la période	1 867 775	2 177 066	2 004 440	2 327 647
Attribution et réinvestissement des dividendes	34 193	21 221	93 637	113 973
Exercice	(103 711)	(85 661)	(288 058)	(287 751)
Renonciation	(1 557)	(61 527)	(13 319)	(102 770)
En circulation à la clôture de la période	1 796 700	2 051 099	1 796 700	2 051 099

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019, les unités d'actions différées liées à la performance attribuées à certains hauts dirigeants ont été au nombre de 2 113 et de 27 210 (5 337 et 37 761 en 2018), respectivement, et ces attributions sont reflétées dans le tableau qui précède.

La charge au titre de la rémunération fondée sur des actions afférente à ces unités d'actions différées non comptabilisée au 30 septembre 2019 s'établissait à 3 millions de dollars (7 millions de dollars au 31 décembre 2018) et sera comptabilisée dans le bénéfice net au cours des trois prochains exercices à mesure que les droits aux unités des dirigeants deviennent acquis. Les droits afférents à toutes les autres unités d'actions différées sont entièrement acquis.

NOTE 18 : TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES**Actionnaire détenant le contrôle**

Nous concluons certaines transactions avec des sociétés fermées contrôlées par l'actionnaire détenant le contrôle de RCI, soit la Fiducie de contrôle Rogers. Ces transactions ont été inscrites au montant convenu par les parties liées et sont soumises aux conditions énoncées dans les ententes formelles approuvées par le comité d'audit et de risque. Les montants totaux reçus ou payés au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018 étaient inférieurs à 1 million de dollars, respectivement.

Transactions entre parties liées

Nous avons conclu des transactions avec des sociétés dont les associés ou les hauts dirigeants siègent au conseil d'administration de RCI. Ces administrateurs sont :

- le président émérite du conseil non membre de la direction de Cassels Brock and Blackwell LLP, un cabinet d'avocats qui offre des services juridiques à la Société;
- le président du conseil d'administration de Transcontinental Inc., une entreprise qui offre des services d'impression à la Société.

Nous inscrivons ces transactions au montant convenu par les parties liées et elles sont examinées par le comité d'audit et de risque. Les soldes à payer pour ces services sont non garantis, ne portent pas intérêt et doivent être réglés en trésorerie à moins de un mois suivant la date de la transaction. Ce qui suit constitue un sommaire des activités entre parties liées relativement aux transactions susmentionnées.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Services d'impression et services juridiques	1	4	5	9

¹ La somme payée pour des services juridiques est négligeable.

NOTE 19 : PASSIFS ÉVENTUELS

Coûts et tarifs des services d'accès Internet de gros

Le 15 août 2019, dans l'ordonnance de télécom CRTC 2019-288, *Suivi des ordonnances de télécom 2016-396 et 2016-448 - Tarifs définitifs concernant les services d'accès haute vitesse de gros groupé* (l'« ordonnance »), le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») a établi les tarifs définitifs des services d'accès haute vitesse de gros des fournisseurs de services exploitant leurs propres installations, dont le service d'accès Internet de tiers (« AIT ») de Rogers. Dans cette ordonnance, le CRTC établit des tarifs définitifs nettement inférieurs aux tarifs provisoires auparavant imposés et détermine en outre que ces tarifs s'appliqueront de façon rétroactive au 31 mars 2016.

Selon nous, les tarifs définitifs établis par le CRTC ne sont pas justes et raisonnables, comme l'exige la *Loi sur les télécommunications*, parce que nous estimons qu'ils sont en deçà du prix coûtant. Le 13 septembre 2019, Rogers, en collaboration avec les autres grandes entreprises de câblodistribution canadiennes (les « entreprises de câblodistribution »), a déposé une requête en autorisation d'appeler auprès de la Cour d'appel fédérale (la « Cour »), aux termes de l'article 64(1) de la *Loi sur les télécommunications*, ainsi qu'une requête pour obtenir un sursis interlocutoire de l'ordonnance du CRTC. Le 27 septembre 2019, la Cour a suspendu l'ordonnance de manière provisoire jusqu'à ce qu'elle rende sa décision relative à la requête des entreprises de câblodistribution pour obtenir un sursis interlocutoire de l'ordonnance du CRTC d'ici à ce que la Cour autorise ou non l'appel des entreprises de câblodistribution.

En raison de la suspension provisoire accordée par la Cour et de la grande incertitude entourant l'issue de cette question et le montant, le cas échéant, que nous pourrions en définitive devoir rembourser aux revendeurs, nous n'avons comptabilisé aucune obligation à l'égard de cette éventualité pour le moment. L'ordonnance du CRTC dans sa forme actuelle aurait donné lieu au remboursement de montants antérieurement facturés aux revendeurs d'environ 140 millions de dollars pour le trimestre à l'étude, ce qui refléterait l'incidence de l'application rétroactive du 31 mars 2016 au 30 septembre 2019. Nous estimons que l'incidence à long terme sera d'environ 11 millions de dollars par trimestre.

Frais d'accès au système - Saskatchewan

En 2004, un recours collectif a été intenté contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada en vertu de la *Class Actions Act* de la Saskatchewan. Le recours collectif a trait aux frais d'accès au système que les fournisseurs de services sans fil facturent à certains de leurs clients. Les demandeurs exigent des remboursements indéterminés en dommages de droit et en dommages punitifs, à savoir le remboursement de tous les frais d'accès au système déboursés.

En 2007, la Cour de la Saskatchewan a accueilli la proposition des demandeurs afin que la poursuite soit autorisée à titre de recours collectif avec option d'adhésion à l'échelle nationale dans le cadre duquel les clients concernés hors de la Saskatchewan doivent prendre des mesures précises pour prendre part aux procédures. En 2008, la requête de la Société visant une suspension de la poursuite en vertu de la clause d'arbitrage incluse dans les contrats de service sans fil a été acceptée. La Cour de la Saskatchewan a déclaré que son ordonnance visant l'autorisation de la poursuite excluait du recours collectif les clients liés par une clause d'arbitrage.

En 2009, les avocats des demandeurs ont entrepris une deuxième poursuite en vertu de la *Class Actions Act* de la Saskatchewan au motif des mêmes allégations que dans la poursuite initiale. Si la demande était acceptée, cette deuxième poursuite serait une poursuite d'« option de refus ». La Cour a ordonné la suspension conditionnelle de la deuxième poursuite parce que celle-ci constituait un abus de procédure.

Au moment où le recours collectif en Saskatchewan a été intenté, des réclamations correspondantes ont été déposées auprès de plusieurs administrations au Canada. Dans toutes les provinces, sauf la Saskatchewan, les réclamations ont maintenant été rejetées ou abandonnées. Aucun passif n'a été comptabilisé à l'égard de cette éventualité.

Frais liés au service d'urgence 911

En juin 2008, un recours collectif a été intenté en Saskatchewan contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada. La poursuite concerne des allégations, notamment, de rupture de contrat, de fausse déclaration et de publicité mensongère relativement aux frais du service 911 facturés par la Société et d'autres fournisseurs de services de télécommunications sans fil au Canada. Les demandeurs exigent des remboursements indéterminés en dommages de droit et la restitution. Les demandeurs tentent d'obtenir une ordonnance attestant que la poursuite constitue un recours collectif en Saskatchewan. Aucun passif n'a été comptabilisé à l'égard de cette éventualité.

Appareils cellulaires

En juillet 2013, un recours collectif a été intenté en Colombie-Britannique contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada et des fabricants d'appareils sans fil. Le recours collectif a trait aux effets néfastes allégués sur la santé subis par des utilisateurs d'appareils cellulaires de longue date. Les demandeurs exigeaient des remboursements indéterminés en dommages de droit et en dommages punitifs, à savoir le remboursement d'un montant égal aux produits réalisés par les défendeurs pouvant raisonnablement être attribués à la vente de téléphones cellulaires au Canada. En mars 2019, les demandeurs ont abandonné le recours collectif sans que Rogers ait eu à verser de paiement.

Impôt sur le résultat

Nous sommes d'avis que nous avons comptabilisé une provision adéquate pour l'impôt sur le résultat selon les renseignements dont nous disposons actuellement. Le calcul de l'impôt et des taxes repose dans bien des cas sur l'interprétation judicieuse des règles et règlements fiscaux. Nos déclarations de revenus sont susceptibles de faire l'objet d'audits qui pourraient modifier considérablement les montants des actifs et passifs d'impôt exigible et différé et des provisions, et qui pourraient, dans certains cas, entraîner l'imputation d'intérêts et de pénalités.

Issue des procédures

L'issue de l'ensemble des poursuites et réclamations intentées contre la Société, y compris celle des cas précités, dépend de leur règlement futur, notamment des incertitudes inhérentes aux litiges. Il nous est impossible de prédire l'issue ou l'ampleur des actions intentées en raison de divers facteurs et incertitudes en jeu dans le processus juridique. À la lumière de l'information dont nous disposons actuellement, nous sommes d'avis qu'il n'est pas probable que le règlement final de ces poursuites et réclamations, prises séparément ou dans leur ensemble, ait une incidence défavorable significative sur nos activités, nos résultats financiers ou notre situation financière. Si l'éventualité de notre responsabilité à l'égard des poursuites intentées contre nous devient probable, nous comptabiliserons une provision dans la période au cours de laquelle le changement d'éventualité surviendrait, ce qui pourrait avoir une incidence significative sur les états consolidés du résultat net ou les états consolidés de la situation financière.

NOTE 20 : INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE**Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel**

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Débiteurs	71	(12)	42	35
Stocks	66	7	73	52
Autres actifs courants	(25)	13	(68)	(40)
Créditeurs et charges à payer	(119)	148	(252)	(32)
Passifs sur contrat et autres passifs	(50)	(79)	(74)	(87)
Total de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel	(57)	77	(279)	(72)

Dépenses d'investissement

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Dépenses d'investissement avant le produit de la sortie	660	705	2 050	1 982
Produit de la sortie	(3)	(5)	(34)	(20)
Dépenses d'investissement	657	700	2 016	1 962